

Poursuite d'études

La licence de Lettres permet aux étudiants de se diriger vers un grand nombre de masters offerts par l'université de Tours :

Master Lettres, Arts et Humanités

- Master Lettres Recherche
- Culture et médiation des arts du spectacle

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- MEEF 1er degré (professeur des écoles)
- MEEF 2d degré parcours Lettres (professeur de Lettres en collège et lycée)

Master Histoire, civilisation, patrimoine

- Cultures et Patrimoines de la Renaissance
- Métiers de la science des patrimoines

Master Humanités numériques

- Intelligence des Données de la Culture et des Patrimoines
- Médiation Numérique de la Culture et des Patrimoines

Master Journalisme (sur concours)

L'université de Tours offre aussi aux étudiants la possibilité de se présenter aux principaux **concours de recrutement de l'Éducation Nationale** : CRPE et CAPES (via le master MEEF) mais aussi préparation à l'agrégation de Lettres classiques et modernes.

Les étudiants titulaires d'un master Lettres Recherche peuvent par la suite s'engager dans un **doctorat** réalisé dans l'une des équipes de recherche liées à la filière Lettres : ICD, CESR, InTRu, CeTHiS.

Débouchés

À l'issue de leurs études, après un master et parfois un concours de recrutement, les étudiants de Lettres peuvent envisager une large palette de métiers :

- Métiers des bibliothèques et de la documentation
- Métiers du livre : édition, librairie
- Médiation culturelle
- Programmation culturelle et organisation de spectacles
- Enseignement des lettres
- Enseignement primaire
- Journalisme et communication



© David Darrault

Informations pratiques

Secrétariat de la filière Lettres

3, rue des Tanneurs 37000 Tours

Tél. : 02.47.36.65.94

Horaires ouverture au public :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h / Fermé le vendredi après-midi

Direction de la filière Lettres

Cécile Boulaire

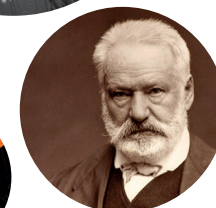
cecile.boulaire@univ-tours.fr

Filière Lettres

Licence

Master

Doctorat



L'année de L1

En première année, les étudiants suivent deux modules de Lettres (1 et 2), et un module de compétences transversales (4). Le module 3 « d'ouverture » doit être choisi en dehors de la filière Lettres, dans une autre licence de l'UFR Lettres et langues ou parmi une liste de « modules libres ».

Tous les étudiants étudient le latin (débutant possible). Les étudiants peuvent choisir l'option « Lettres modernes » (avec de la littérature comparée : étude des littératures étrangères en traduction) ou l'option « Lettres classiques » (avec grec ancien et étude des cultures et littératures de l'Antiquité).



Modules libres

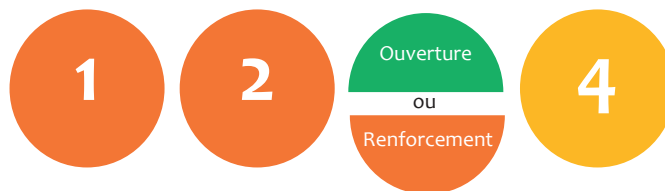
Cultures méditerranéennes associe divers enseignements de civilisation et littérature, de l'Antiquité à nos jours, notamment sur les mythes. **Langues et éducation** s'adresse aux étudiants qui envisagent d'enseigner. **Politiques et relations internationales** concerne les sciences politiques et le journalisme. **Arts du spectacle** étudie le théâtre, la danse, le cinéma et les spectacles vivants.

L2 et L3

À partir de la 2^e année, les étudiants ont le choix entre conserver le module 3 « d'ouverture » qu'ils ont suivi en L1, ou choisir le module « de renforcement » proposé pour leur filière.

Le département de français propose ainsi un module « de renforcement » intitulé **Littérature et culture contemporaines**. Il est constitué de trois cours :

- **Panorama de la littérature actuelle** propose un regard sur l'écriture littéraire la plus contemporaine ;
- **Le choc des époques** s'intéresse aux échos des littératures des siècles passés dans la création actuelle ;
- **La littérature, les arts et la société aujourd'hui** réfléchit sur les rapports entre la littérature contemporaine et les autres domaines artistiques.



Un module d'ouverture se choisit en principe dès l'année de L1. Cependant, quelques modules libres sont accessibles seulement à partir de L2 ou L3 (module **Français langue étrangère** ; module **Médias et relations internationales**, préparant aux concours des écoles de journalisme). Se renseigner auprès des secrétaires.

Contenu des cours

Le module 1, à chaque semestre, comporte deux cours (TD) de littérature française, par périodes (XIX^e et XX^e siècles en L1, XVII^e et XVIII^e siècles en L2, Moyen Âge et XVI^e siècle en L3), et un cours consacré à la langue (histoire, grammaire, style). Le module 2 permet de choisir entre lettres classiques (grec, littératures antiques) ou modernes (histoire littéraire, littérature comparée), et offre une formation au latin. Le module 4 est consacré à tous les apprentissages méthodologiques, aux langues, et à des ateliers d'écriture ; il offre aussi un espace de réflexion sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Vie culturelle et étudiante

La filière Lettres propose aux étudiants diverses activités en lien direct ou indirect avec les cours. Exemples pris en 2017 et 2018 :

- **ateliers d'écriture** avec des écrivains (Dominique Quelen, Charles Robinson)
- **rencontre publique** avec le romancier Éric Vuillard, lauréat du Goncourt 2017
- stage de **lecture à voix haute** avec la compagnie Les Fous de Bassan
- participation à une « **bibliothèque de rue** »
- « brigades d'intervention poétique » lors du **Printemps des poètes**
- visite de la **maison de Rabelais** à la Devinière, et partage de lectures
- **interventions d'écrivains** dans les cours (Nicole Caligaris, Tanguy Viel)
- **rencontres d'auteurs** en dehors des cours (Richard Rognet, Katrina Kalda, Catherine Perrel)

Les étudiants sont par ailleurs associés à toutes les manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherches liées à la filière Lettres : colloques, journées d'études, conférences, séminaires & ateliers.

Association étudiante

L'Association de lettres des étudiants modernes et classiques de Tours (ALEMECT) tient une permanence et organise des événements étudiants. Elle met en œuvre divers projets : parrainage d'étudiants étrangers, journal étudiant, organisation de rencontres, etc.

International

La filière Lettres bénéficie de partenariats Erasmus permettant aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un séjour d'un ou deux semestres dans une université étrangère (15 partenaires européens + de nombreux échanges internationaux hors Europe).